



Fédération de Paintball Sportif

20 rue des Campanules
77185 LOGNES

Tel : 01 60 95 43 43
web : <http://www.paintball-france.com>

Remis à ce jour la feuille de présence des participants à la réunion.
Les participant sont :

NOM	COMMISSION QUALITE
M. Erick NILES	Président F.P.S
M. Bruno MARTIN	Vice-président F.P.S Président ligue PAYS DE LOIRE Président commission-discipline Président commission terrain et sécurité
Mme Michelle BOULAIS	Assistante Fédérale
Mlle Céline BASQUE	Membre du Comité
M Philippe CLAUDOTTE	Président Commission Technique et Sécurité Contrôleur aux comptes
M Hervé DEGAUCHY	Responsable commission Marketing
M William GUIMBAUD	Directeur Technique National
M. Eric LACROIX	Président Ligue P.A.C.A. Paintball France Magazine
M. Henri Pierre LANGLOIS	Président Commission Arbitrage
M. Laurent ODYE	Trésorier Général Ligue Bretagne

M. Poulain VINCENT	Responsable Commission Webmaster et Internet
Mlle. Sophie RENAULT	Présidente ligue Champagne Ardennes Commission Féminine
M. Thierry GAZEL	Ligue Ile de France
M. Patrice GUIGOU	Ligue Midi Pyrénées
M. Antoine JACQUET	Ligue Picardie
M. Antoine MARTIN	Ligue Centre

Excusés

M. Eric BOULAIS	Membre du Comité
M. Nicolas GOMBERT	Secrétaire général adjoint Président Commission Loisirs Président ligue Poitou-Charentes
M. Claude HALMONE	Trésorier ligue Rhône Alpes
M Pierre MARIE	Trésorier ligue Languedoc Roussillon
M. Vivian BES	Représentant Ligue Midi Pyrénées

COMPTE RENDU REUNION COMITE DIRECTEUR

Feuille de présence signée par les participants.

Ouverture de la réunion du Comité directeur

Ouverture de la séance par M Erick Niles , président de la F.P.S

Intervention du vice président Bruno Martin : lecture de la lettre de démission du Secrétaire Général Wilfrid DEYDIER qui évoque les différentes raisons le poussant à prendre cette décision avant de recommander à ce poste M Philippe Claudotte.

Ce dernier se porte volontaire pour accepter cette charge. L'élection du secrétaire générale sera effectuée lors de la prochaine réunion.

Annonce par le Président Erick Niles de la constitution du syndicat des professionnels regroupant les principaux professionnels du monde du Paintball.

Approbation du compte rendu du comité directeur du 7 septembre 2002

Vote :

Pour : unanimité

Contre : 0

Abstentions : 0

Présentation des comptes à 3 mois par l'assistante fédérale

Mme Michelle Boulais

Le compte de la F.P.S a un solde actuel de 25 276.73 euros. La somme épargnée et de 39996,64 euros La F.P.S dispose au total 65273,37 euros

Rien de particulier n'est à signaler sur la comptabilité.

Intervention de Philippe Claudotte vérificateur aux comptes.

Ce dernier met en évidence plusieurs points importants notamment l'importance des sommes aujourd'hui gérées par la F.P.S et le déséquilibre récurrent entre budget prévisionnel et budget réalisé.

Rapport de la commission placé en annexe A

Après avoir fait ces remarques, le vérificateur aux comptes P.Claudotte estimant ne plus être apte à cette fonction présente sa démission.

Proposition est faite d'embaucher un expert comptable ou de faire vérifier les comptes par un expert comptable

Vote :

Pour : à l'unanimité

Contre : 0

Abstentions : 0

Michelle Boulais annonce une restructuration des comptes et principalement du poste championnat qui sera décomposé afin de mieux voir la répartition des dépenses (principalement entre dépenses ponctuelles et investissements).

Michelle Boulais rappelle l'importance des moyens humains et non financiers nécessaires au bon déroulement du Championnat national (notamment la gestion de l'après championnat.)

Constatation est faite que le trésorier prend en charge la comptabilité petit à petit.

Compte rendu des activités du Bureau depuis la dernière réunion.

M Erick Niles

Le Président Erick Niles insiste sur deux points importants.

1. L'accélération de la procédure visant à obtenir l'agrément à la demande de l'avocat qui a pu présenter deux dossiers au ministère : l'un regroupant l'ensemble des documents administratifs demandés par le ministère (bilans comptables, statuts...) et l'autre regroupant le travail effectué par les commissions et le Bureau auquel est rajouté des point de vue de sportifs de haut niveau et divers documents mettant en valeur notre sport.
2. La nécessité de sortir les marqueurs de paintball de la législation sur les armes afin d'éviter que le Paintball ne soit concerné par les nouveaux décrets portant sur les armes et la sécurité quotidienne.

Compte rendu de la commission technique et sécurité.

M Philippe Claudotte

Rapport de la commission transmis en annexe B.

La commission a réalisé en un an d'importants travaux qui sont aujourd'hui contenus dans deux ensembles nommés « Documentation de la Commission Technique et sécurité ». Le volume 1 concerne les équipements sous pression, le volume 2 les billes. Deux exemplaires ont été expédiés à l'avocat. Ils sont remis pour archive aujourd'hui au Président. La commission poursuit son travail dans ces deux domaines.

Le président de la commission fait ensuite une longue présentation des décrets sur les équipements sous pression.

Un travail important avec les importateurs permet de disposer aujourd'hui de récipients sous pression aux normes.

Sont successivement présentés : les raisons de la création de ces nouvelles normes, Quel équipement acheter ? Pourquoi acheter un équipement aux normes CE ? Que faire de mon équipement

s'il n'est pas aux normes ? Quand faire «vérifier» mon récipient ? A quel endroit le faire vérifier ? Combien cela va t-il me coûter ? Où me procurer un récipient aux normes ?

Tous ces renseignements seront mis en ligne puis envoyés grâce à un Paintball France Magazine spécial à toutes les associations.

La décision est prise d'attendre l'arrivée de Maître Mulot pour fixer une date butoir à l'utilisation des équipements non aux normes.

Compte rendu des activités des autres commissions

Paintball France Magazine :

M Eric Lacroix

M Eric Lacroix constate qu'il n'a toujours pas de renseignements à diffuser dans le journal. Un rappel est fait par M Bruno Martin soulignant l'importance de faire les démarches pour récupérer les renseignements importants.

Communication Webmaster et internet:

M Vincent Poulain

Un nouveau serveur est utilisé. Le site de la F.P.S est maintenant sur i mode dans une version très allégée.

Une demande à Bouygues Télécommunication doit être effectuée pour que le site soit référencé. Mise au point sur l'affichage des résultats des équipes sur le site qui doivent avoir leur dossier en conformité pour apparaître. Vincent Poulain fait part de son profond mécontentement à l'encontre des résultats qui lui sont parvenus de différentes régions et notamment de la Ligue Ile de France qui étaient plus qu'imprécis.

Remise en cause est faite du «classement national» qui est différent de la liste des équipes qualifiables (disponible sur la page championnat). Le mode de calcul doit être redéfini avec la communication arbitrage.

Directeur Technique National :

M William Guimbeau

Une association est centre pilote : le PAC. Le projet est prometteur. Le DTN souligne les facultés d'adaptation et d'attention des jeunes sportifs qui représentent un avenir certain pour notre sport ainsi que l'engagement des parents de ces jeunes sportifs qui encouragent leurs enfants.

Des regrets sont formulés sur le fait qu'il n'y ait pas d'autres associations volontaires pour ce projet.

Commission Marketing :

Hervé Degauchy

Des démarches sont effectuées auprès des professionnels afin de trouver le financement d'un prospectus 3 volets et d'une plaquette de présentation du Paintball.

Les bandeaux publicitaires en lignes sont tous commercialisés Une demande est faite par des professionnels internationaux pour occuper ces espaces publicitaires.

Commission féminine :

Sophie Renault

La commission rend son rapport trimestriel : (voir annexe C)

La Présidente de la commission insiste sur deux aspects essentiels :

1. Préserver la mixité de notre sport.
2. La difficulté a trouver des protections adaptées et confortables. Des adresses de magasins fournissant ces protections seront miss en lignes .

Commission fun cup :

Christophe Potier

Le président de la commission manifeste son mécontentement concernant le fait que la fun cup n'est pas encore développée dans toutes les ligues. Le Président fait part de son inutilité à cette commission.

Commission Arbitrage :

M Henri Pierre Langlois

M Henri Pierre Langlois rappelle qu'une formation pour devenir formateur régional sera organisée le week-end du 25 et 26 janvier 2003. Les arbitres régionaux désireux de suivre cette formation doivent adresser leurs candidatures au président de la ligue qui transmettra les candidatures. Les formateurs déjà en place sont conviés le dimanche après midi pour une mise au point sur les modalités d'application du règlement en vigueur

M Bruno Clavenad intervient pour demander que la « ligue arbitre », conformément aux demandes du comité directeur de la F.P.S. soit rattachée à la commission arbitre. Distinction sera faite

entre des arbitres formés par les ligues et les arbitres suivis par la commission arbitre qui devront être volontaires, et avoir un niveau d'arbitrage performant. Il n'y aura pas de diplôme différent mais une prestation qui sera fournie, c'est à dire un système de gestion et de notation différent permettant un meilleur suivi des arbitres.

La Commission arbitrage sera donc structurée en deux sous ensembles : d'une part le règlement et la formation et d'autre part l'organisation de la prestation arbitrage. Ce dernier utilisera le compte de la fédération.

Vote :

Abstentions : 4

Pour : 15

Contre : 0

Présentation du poste de kinésithérapeute

M Florent Deles

M Florent Deles fait la description des 4 rôles d'un kiné : Offrir une couverture paramédicale d'un événement sportif fédéral, effectuer une étude épidémiologique des traumatismes sportifs, représenter le trait d'union entre le paintballeur et le milieu médical en général, participer à l'élaboration d'une préparation physique adaptée au paintball.

M Florent Deles pose sa candidature au poste de président de la commission santé.

Vote :

Pour : unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

L'objectif premier fixé est de réaliser une brochure que le joueur pourrait donner au médecin lorsqu'il souhaite obtenir son certificat médical de non contre indication à la pratique du Paintball en compétition.

Intervention de Maître Mulot

Maître Mulot confirme les propos du président Erick Niles en rappelant la création d'un syndicat des professionnels du paintball constitué le 13/12/02 avec a sa tête M Thomas Seligman.

Ce syndicat semble conscient du rôle important a jouer ensemble (fédération et syndicat) pour faire valoir notre poids : 1000 salariés, 18 000 licenciés, 23 millions d'euro de chiffre d'affaire.

Question est posée à Maître Mulot concernant le délai qu'il est possible d'accorder aux pratiquants pour mettre aux normes leurs équipements sous pression. Maître Mulot souligne que l'article 223 condamne les violations aux normes de sécurité et aux règlements. La responsabilité de l'utilisateur et de l'organisation est engagée. Un délai de grâce avec respect de l'obligation de prudence est accordé jusqu' au **31 août 2003** en tenant compte du fait notamment qu'il est nécessaire que le marché puisse suivre les exigences fixées par la F.P.S.

Un avenant au contrat d'assurance sera demandé à l'assureur.

La question de la possibilité d'homologuer des récipients kevlar est à poser à un organisme officiel.

Validation pour chaque ligue d'un représentant de la Commission Disciplinaire.

Maître Mulot souligne l'obligation pour chaque ligue d'avoir un représentant à la commission disciplinaire fédérale qui soit neutre (non président de commission, non membre de bureau...)

Rattachement administratif de la Ligue Franche Comté à la Ligue Bourgogne

vote :

Pour : unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Rattachement administratif de la Ligue Limousin à la Ligue Charente Poitou

vote :

Pour : unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Validation d'un vote de reconduction sur les doubles ligues une fois par an à la réunion de septembre.

Vote :

Pour : unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Proposition de la commission marketing d'un nouveau Logo F.P.S

Une réflexion sur un nouveau logo est lancée. Un concours national sera organisé afin de trouver le logo le plus adapté.

Problèmes rencontrés et mise au point sur le comptage de points de championnat de ligue.

Il est rappelé que les ligues doivent respecter les dates officielles des compétitions ainsi que le système de comptage des points. Le système fédéral de comptage de points par moyenne est maintenu pour les années à venir.

Vote :

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention :0

Demande de M Antoine Martin d'être rattaché à la Commission Terrain et Sécurité

Vote :

Pour : unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Proposition de la commande d'une structure mobile de 150 mètres de long sur 6 mètres de haut pour la sécurisation du championnat national 2003.

Constatation est faite par le président qu'une structure de sécurité mobile de 150 mètres de long sur 6 mètres de haut est nécessaire pour la sécurisation du championnat national 2003.

A ce jour, seule la société Protecball propose un produit convenant à nos exigences (mobilité, sécurité, prise en charge du montage et du démontage) pour un budget de 11 000 euros.

M Erick Niles demande au comité directeur de voter un budget de 11 000 euros réservé à l'achat d'une structure de sécurité mobile de 150 mètres de long sur 6 mètres de haut.

Vote :

Pour : unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

M Bruno Clavenad se propose de partir à la recherche d'une structure répondant aux mêmes exigences de technique et de sécurité pour un prix inférieur.

Vote :

Pour : unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Proposition d'organiser le championnat 2003 sur trois jours

La commission arbitrage expose les modalités d'organisation du championnat national 2003 ce qui donne lieu à un débat ouvert. Constatation est faite que le nombre d'équipes participantes aux championnats de ligue est en très forte augmentation dans le format semi à 5 joueurs.

Différents points sont exposés les uns après les autres et votés :

1. Nécessité d'un championnat sur trois jours

Vote :

Pour : unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

2. Utiliser quatre terrains (ou plus si nécessaire) correspondant respectant les dimensions 25 mètres sur 50 mètres:

Vote :

Pour : unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

3. Utiliser un système de poules pour toutes les catégories permettant de libérer des demi journées aux joueurs, suivies de finales. Débat sur le fait que ce système ne permet pas la confrontation de toutes les équipes.

Vote :

Pour : 4

Contre : 4

Abstentions : 0

Le président Erick Niles départage les participants en votant pour un système de poules.

Annnonce de la répartition des places

Nombre d'équipes :

Semi 7 : 12

Semi 5 : 36

Pompe : 18

Fun Cup : 9

Vote :

Pour : unanimité

Contre : 0

Abstentions : 0

Un rappel est effectué sur le fait que les arbitres seront amenés par les équipes comme l'an passé.

Questions diverses

Question de M Bruno Martin portant sur une publicité d'un professionnel se vantant de sites agréés F.P.S. Les professionnels de la région envisagent de porter plainte contre le professionnel pour publicité mensongère La F.P.S se portera-t-elle partie civile ?

La F.P.S ne donnant pas d'agrément, un contrôle sera effectué suivi d'une mise en demeure si cela apparaît nécessaire.

Le président :
Erick Niles

Annexe A

Compte rendu du vérificateur aux comptes Philippe Claudotte

Le 14/12/02

Ref : Etat des comptes

Monsieur,

La commission de vérification aux comptes doit émettre quatre remarques importantes :

1. Le budget de la Fédération de Paintball Sportif est pour l'exercice 2001-2002 de plus de deux cent milles euros. Le commissaire aux comptes qui n'est pas comptable de formation se déclare aujourd'hui dans l'incapacité intellectuelle et technique de vérifier la bonne gestion et la conformité avec les législations en cours des comptes de la F.P.S.
2. Le commissaire aux comptes constate avec regret que lors des 4 derniers exercices, le réalisé dépasse très largement le prévisionnel, notamment en ce qui concerne certains postes (championnat national par exemple) et ceci tant pour les recettes que pour les dépenses.
3. Le budget prévisionnel ne peut être réalisé sur de bases saines puisque les différentes commissions de la F.P.S ne fournissent pas de budgets prévisionnels.
4. Le commissaire aux comptes constate que les organes décentralisés de la F.P.S ne fournissent pas leurs comptes et n'appliquent donc pas les règles fixées par la F.P.S.

En conséquence :

La commission conseille vivement au comité directeur de :

1. Faire contrôler les comptes par un comptable agréé ou de faire l'embauche d'un comptable si ses moyens lui permette.
2. D'imposer un « blocage des fonds » à toute commission qui n'établirait pas un budget prévisionnel.
3. De réaliser un fond de réserve permettant de contrer tout événement imprévisible (notamment des dépenses exceptionnelles de commissions)

4. D'imposer aux ligues avant délivrance des licences de l'année suivante un bilan comptable exacte de l'année passée.

Le commissaire aux comptes
P. Claudotte

Annexe B

Compte rendu de la Commission Technique et Sécurité Philippe Claudotte

Le 10/12/2002

Ref : Bilan des travaux de la Commission Technique et Sécurité au 11/12/2002

Compte rendu des activités de la Commission :

La commission a réalisé en un an d'importants travaux qui sont aujourd'hui contenus dans deux ensembles nommés « Documentation de la Commission Technique et sécurité ».

Le volume 1 concerne les équipements sous pression, le volume 2 les billes.

Deux exemplaires ont été expédiés à l'avocat.

1 Concernant les billes.

Afin de soulager le président de la Commission, Mlle Sophie Renault assume pleinement ses nouvelles fonctions de vice présidente en s'occupant du dossier billes.

Les tests déjà effectués continuent avec les mêmes protocoles que précédemment sur différentes billes :

1. De nouveaux échantillons fournis par Coutel, Camp et PCP ont été testés, ainsi que des échantillons de billes récupérés sur Toulouse 2002, soit 32 échantillons.
2. Le dossier final est rédigé. Les conclusions du précédent dossier sont reconduites.
3. L'envoi des résultats aux trois importateurs avec demande de diffusion sous un mois sera effectuée prochainement.
4. A noter la démarche particulière de l'un des distributeurs qui nous a soumis un échantillon avant sa mise sur le marché de ses nouveaux produits.

2 Concernant les équipements sous pression transportables

Plusieurs actions ont été menées afin de répondre aux attentes du comité directeur.

1. Le certificat CE fourni par la société Sport attitude et précédemment évoqué lors de la dernière réunion du comité apparaît ne respecter qu'une partie des exigences légales (réponse de la DRIRE à ce sujet). La société Sport attitude n'ayant pas fournie à ce jour un certificat de mise en service de ces équipements.
2. Le bureau Véritas reste muet à l'ensemble de mes courriers. Son représentant régional me semble dépassé par l'ampleur de la tâche.
3. De nombreuses rencontres ont été effectuées, notamment avec un responsables du service des mines qui nous a apporté des renseignements précieux (mentionnés plus loin).

4. Un devis concernant la requalification des équipements sous pression a été expédié à plusieurs sociétés. Seule, la SOCDEN a répondu favorablement aux conditions fixées dans la demande de la F.P.S.
5. Un courrier a été adressé à l'ensemble des importateurs afin de les informer des nouvelles normes en vigueur concernant les récipients et leurs équipements de sécurité. L'ensemble des renseignements et des contacts nécessaires pour effectuer cette opération était précisé dans le courrier.
6. La société PCP a présentée à la commission une bouteille destinée au CO² répondant aux normes des équipements sous pression transportables pouvant être utilisée par les joueurs ainsi que le certificat d'agrément correspondant.

En conséquence, la Commission Technique et Sécurité de la F.P.S présente au comité directeur les différentes décisions légales auxquelles nous devons nous soumettre (à savoir la norme CE84/526 ou le décret 2001-386), ainsi qu'une liste des équipements aux normes disponibles.

La Commission conscience du fait que le nombre des joueurs possédant des équipements aux normes est très faible, attend une décision du Comité directeur à ce sujet.

Conclusion

Un courrier a été adressé à l'avocat de la F.P.S et à la Dire, regroupant plusieurs interrogations. La commission attend la réponse afin de poursuivre son travail.

Les objectifs de la commission sont d'encourager d'autres importateurs à effectuer les démarches nécessaires allant dans le sens d'une régularisation des équipements sous pression et notamment des instruments de sécurité, de veiller à l'évolution du marché (notamment en ce qui concerne l'apparition de nouveaux marqueurs).

Le Président de la Commission
P. Claudotte

La Vice Présidente de la Commission
S. Renault

Annexe C

Compte rendu de la Commission féminine Mlle Renault Sophie

Objet : Réunion FPS le 14 décembre 2002 à Chelles

Rapport d'activité sur la commission féminine

En date du 16 novembre 2002

1. Protection féminine obligatoire sur la poitrine

En décision de l'assemblée générale du 29 juin 2002, les filles dans le paintball doivent porter une protection poitrine.

Cependant beaucoup de grandes surfaces du sport (Décathlon , Go sport...) n'ont pu fournir cette protection en raison de mévente et d'arrêt de distribution de cet article. Il ne propose alors que des plastrons plastique peu agréables et peu adéquats pour jouer.

Les recherches de magasins pouvant distribuer un article confortable ont donné ces résultats :

A Paris :

Soudet Prieur Sports Distrib.exclusif

76 bd Richard Lenoir 75011 PARIS

.01 43 14 33 10

télécopie : **.01 43 14 33 11**

Mail : prieurspor@aol.com

Planète Escrime

79 bd Picpus 75012 PARIS

01 43 45 72 49

Donc 2 enseignes distribuent cet article à Paris et dans toutes les tailles et ceci pour environ 50€

Ces magasins proposent aussi 10 % aux commandes associations ainsi que de pouvoir faire des envois de vos commandes.

Pour les autres villes il suffit aller voir dans les pages jaunes les magasins distribuant des articles de sport de combat et d'escrimes .

En conséquence il y aura un envoi par mail de cet information aux différents présidents de ligue

1. Le palmarès féminin au niveau national

En envoyant différents mail aux présidents de ligue , je voulais créer un palmarès national ou apparaissent les filles jouant en compétition

Il n'y a pratiquement aucun retour de la part des présidents de ligue sauf pays de Loire et Champagne Ardenne

Enquête sur les podiums des joueuses féminines dans le paintball :

Tout les palmarès indiquées, font apparaître la mixité du paintball ; en effet les filles jouent pour la plupart dans des équipes composés d'homme et de femmes.

Ainsi voici plusieurs témoignages :

Catherine Martail joueuse des T- Rex (Bretagne), en semi :

« Le paintball est un des rares (ou même le seul) sports collectifs qui permet aux joueurs et joueuses d'être sur le même pied d'égalité. Les qualités requises pour pratiquer ce sport, qui sont plus stratégiques que physiques (aucun contact direct, il faut le rappeler!), n'avantagent pas plus les hommes que les femmes. De plus, il présente l'avantage d'être pratiqué à tout âge (ou presque) même en compétition. Personnellement, j'estime être un joueur à part entière, respecté comme tel par les membres de mon équipe et tous les autres joueurs que je rencontre depuis de nombreuses années. Je ne demande aucun traitement de faveur parce que j'ai la caractéristique d'être une femme. J'espère que la fédération fera tout pour maintenir cette mixité. La création d'une ligue féminine serait synonyme de la disparition définitive des femmes dans le championnat français.

Notre environnement nous impose déjà suffisamment de clivages, il serait malvenu d'en rajouter d'autres ! »

Emilie Pezet des Evils pigs (Midi Pyrénées), en pompe et semi.

« J'étais étonnée, l'année dernière de voir autant de filles présentent au championnat de France. Selon moi, cela prouve que celle-ci ne sont pas si pénalisantes que ça et c'est ce qui me plaît dans ce sport : l'égalité des sexes. La mixité, c'est chouette. Y'a vraiment très peu ou même pas de sport où les filles jouent ensemble avec les gars. Alors le paintball c'est bien. Et puis, sous le masque, le pantalon et le maillot, les gars ne font pas la différence (pas trop) alors ils nous prennent vraiment plus pour des joueurs que pour des gonzesses. Mais en dehors du jeu, il y a vraiment un respect mutuel. »

Ses idées sont partagées par la plupart des joueuses , la création d'une ligue féminine serait un échec dans ce sport totalement mixte.

Les joueuses préfèrent partager ce sport passion avec leur conjoint ou amis car elles sont leur égales. Les paintballeurs estiment qu'il y a égalité de valeur entre les joueurs quelque soit son sexe ; c'est pour cela que la mixité sera défendue par tous dans ce sport.

En conséquence les palmarès indiqués indique les équipes dans lesquelles les filles jouent en mixte :

Pour la ligue Pays de Loire :

Céline Basque des Escarmouche :

2eme au CAMP MASTERS 2001 en pompes

3eme au Championnat National 2002 en pompes

1er au Championnat de Ligue pompes 2002

2eme au Championnat de Ligue semi5 2002

1er au Championnat de Ligue pompes 2001

etc...

Pour la ligue Champagne Ardenne

Sophie Renault des Shawnees

1 er amateur au trophée Scalp 1998 en pompe

3 ème au paintballeros 1999 en pompe

Participation au championnat national féminin en juin 2000 : 1^{ère}

Participation en ligue Champagne Ardenne en pompe et en semi

Création d'équipe de filles en pompe en ligue en 1999/2000 et de semi en 2002/2003

Sandra Cheynet

1^{er} en semi aux paintballeros 2000 avec les Elfes

Participation en ligue Champagne Ardenne en pompe et en semi à partir de 2001

Création d'équipe de filles en semi en ligue en 2002/2003